

THEME 2 : AIDER LES LOCATAIRES A ACCEDER A UN LOGEMENT DECENT

	Liste des mesures annoncées dans l'accord de Gouvernement	Action	Stade d'avancement					Informations / Commentaires	
			Non initié	Délaissé	Annoncé	En projet	En cours de réalisation		Réalisé
5	Les aides existantes (ADIL, les aides du Fonds de solidarité du Code du Logement, les AIS,...) seront <u>renforcées</u> .	Initiative législative							Cette mesure suppose la modification de la réglementation et un renforcement budgétaire.
6	Le bénéfice des ADIL sera <u>étendu</u> aux personnes résidant dans les maisons d'accueil et les maisons de transit.	Initiative législative : Modifier la réglementation ADIL							Actuellement, pas d'initiative officielle. Soulignons que le RBDH et La Strada ont démarré de leur propre initiative en mars 2010 un groupe de travail commun sur la question.
7	L' <u>instauration</u> d'une nouvelle allocation-loyer sera conditionnée à l'état des finances régionales et à la mise en place de grilles de référence de loyers. Elle sera <u>envisagée</u> en priorité pour les candidats en attente d'un logement social depuis plusieurs années.	Initiative législative : Législation allocation loyer							Remarque : la nouvelle allocation-loyer est conditionnée à la mise en place des grilles de référence de loyers.
8	Un Fonds régional et mutuelliste des garanties locatives géré par les pouvoirs publics <u>permettra</u> , d'une part, aux locataires de bénéficier d'intérêts fixes et, d'autre part, de dégager une plus-value financière en faveur de la garantie locative pour les plus démunis.	Autre action : On déduit de ce passage qu'un Fonds sera mis en place.							Remarque : La création d'un Fonds régional mutuelliste nécessite la régionalisation de la loi sur les baux.
9	L'intervention de la Région dans la couverture d'une assurance contre la perte d'emploi en faveur des locataires sera <u>étudiée</u> .	Etude							
10	Une plus grande attention sera portée à la problématique de la location de logements étudiants.	Orientation politique							
11	La lutte contre la violence intra-familiale (violence conjugale, maltraitance des enfants, des personnes âgées, etc.) sera une <u>priorité</u> en collaboration avec les secteurs sociaux, médicaux et judiciaires. Des <u>solutions</u> en matière de logements de transit seront <u>recherchées</u> .	Orientation politique							
Nombre de mesures par stade d'avancement			7	0	0	0	0	0	